



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 43097

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'internet, prospective 2013. Aujourd'hui, plus de 2,5 milliards d'êtres humains sont connectés à internet. Demain, il nous reliera également à des dizaines de milliards d'objets, de capteurs, de robots, qui dialogueront entre eux et prendront progressivement en charge des pans entiers de la gestion de notre vie quotidienne. Cette évolution influencera l'ensemble de notre économie, offrant de réelles opportunités de croissance mais obligeant des secteurs entiers à s'adapter. L'internet des objets et la constitution de nouvelles plateformes de dialogue avec les acteurs américains devraient offrir des opportunités à l'industrie européenne si elle sait s'en saisir. Dans sa note d'analyse de juin 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective propose de « construire une politique française d'e-inclusion et de cohésion sociale numérique pour endiguer la montée des disparités sociales liées au numérique ». Aussi, souhaite-t-elle connaître quelles sont les intentions du Gouvernement suite à cette proposition.

Texte de la réponse

Bien que l'illectronisme continue de diminuer en France ces dernières années (84,2 % des personnes de 15 ans et plus ont surfé sur internet depuis un ordinateur ou un mobile, Source : Mediametrie, juillet 2014), les personnes qui restent à l'écart de l'usage de l'internet et des technologies sont effectivement menacées d'exclusion sociale et professionnelle. Pour aider nos concitoyens qui ne sont pas familiers de ces technologies et de leurs usages, la délégation aux usages de l'internet (DUI) anime le réseau des Espaces publics numériques (EPN). Ouvert à tous, un EPN permet de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc. Les EPN proposent des accès à l'Internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet fixe et mobile. Ils sont des centres de ressources pour le développement numérique des territoires : ils mettent à disposition des équipements et proposent des méthodes d'accompagnement de projets coopératifs. Ils organisent des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens. Les EPN constituent un moyen efficace pour lutter contre la fracture numérique tant matérielle que culturelle. Ils contribuent à faciliter la découverte par le plus grand nombre des principaux usages de l'Internet (administration, commerce, Internet de la connaissance et de la culture...) et des technologies numériques (mobiles, objets connectés, programmation de cartes ARDUINO, imprimantes 3D, ...). 5 000 EPN sont ouverts en France, dans lesquels un ou plusieurs animateurs multimédias, médiateurs numériques, conseillers numériques, LabManager... accompagnent, initient, soutiennent chacun à mieux maîtriser les outils et les services offerts par Internet et plus largement par les technologies de l'information, de la communication et de la connaissance. 2 500 EPN ont reçu le label NetPublic qui garantit un engagement pour une qualité d'accueil et d'accompagnement pour la population et qui facilite notamment l'accès à la formation pour les professionnels et les bénévoles de l'accompagnement qui les animent. Afin d'améliorer les prestations offertes au public par ces réseaux d'acteurs

de terrain, la secrétaire d'Etat chargée du numérique a lancé, le 9 juillet dernier, une consultation publique pour inviter, pendant trois mois, l'ensemble des acteurs de la médiation et de l'accompagnement numérique à élaborer un cadre d'action commun. Ce cadre a pour ambition d'identifier les initiatives innovantes et de donner de la visibilité aux actions de médiation menées sur le territoire national, afin d'offrir à chacun les moyens d'utiliser les outils numériques, luttant ainsi activement contre l'« illectronisme ».

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43097

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11984

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10358